



Edito



Alain DOUGY,
Directeur Départemental du Travail

Que le premier édit de la lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard soit l'œuvre du DDTEFP est une manifestation symbolique de la volonté de la CAPM et de ses partenaires, et en premier lieu l'important contributeur financier qu'est l'État, de s'impliquer conjointement pour défendre et développer l'emploi dans ce territoire.

Le service public de l'emploi, en ce qui le concerne, considère qu'il a un rôle stratégique à jouer afin que la Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard et les acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion, agissent en synergie dans le but de mieux relier monde économique et développement social. Ce bulletin sera d'ailleurs l'occasion de découvrir quelques initiatives exemplaires.

Ce premier numéro fournit surtout un autre symbole fort : dans ce territoire marqué par la mono industrie, le thème inaugural traité est celui de la diversification.

Car en effet, si l'activité industrielle conservera longtemps encore un rôle économique majeur, qu'il s'agisse d'emploi, d'innovation, de création de richesses ou de rayonnement scientifique, il n'en est pas moins certain que l'évolution générale de notre société conduit à une baisse tendancielle des effectifs occupés dans l'industrie.

C'est le cas de la filière automobile en Europe. Pour subsister dans la rude compétition mondialisée, les entreprises doivent réduire leurs coûts et produire au plus près des marchés en croissance des continents éloignés (Asie, Amérique du sud,...)

Le Pays de Montbéliard, au cœur de ce phénomène, doit donc, sans se renier, se diversifier. Des territoires entrepreneurs nous montrent que c'est possible, que cela constitue une opportunité autant qu'une contrainte. C'est ainsi par exemple que la métallurgie du Grésivaudan s'est effacée derrière d'autres filières d'excellence...

Le déploiement coordonné des énergies de ce territoire qui en recèle beaucoup doit permettre d'avancer dans la bonne direction. C'est l'une des missions essentielles de la Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard que d'y contribuer.

Sommaire

“La Diversification”

- **Edito**..... 1
- **A la une**..... 2
Diversification : Le Grésivaudan,
un territoire renouvelé
- **Portrait**..... 2
M. Sandro NARDIS,
Directeur Général - EIMI
- **Initiativ'**..... 2
Développer le travail transfrontalier
- **Cap Insertion**..... 3
Le Contrat de Transition
Professionnelle : Transitio-CTP
- **Zoom entreprises**..... 3
Géopositionnement :
une source de développement
- **Echos formation**..... 3
Les formations au service
de la diversification
- **La Parole à l'ADU**..... 4
Création d'un cluster
des technologies de la santé
- **Agenda**..... 4
- **Pratique**..... 4
Droit et législation
Clic'Emploi



A la une

“ **Diversification :
Le Grésivaudan, un territoire renouvelé** ”

Le long de l'Isère entre Grenoble et Chambéry, le Grésivaudan a une longue tradition industrielle marquée par l'exploitation du fer et sa transformation. Cette spécialité est toujours présente avec par exemple Ascométal Allevard (500 salariés au Cheylas) ou Ugimag, leader européen pour les aimants (200 salariés à S.-Pierre). L'emploi dans le Grésivaudan a été également longtemps concentré dans les industries de la papeterie et de l'hydroélectricité.

Cela dit, ce territoire a renouvelé avec succès l'emploi local en se diversifiant.

Des activités anciennes liées au thermalisme et à la montagne ont trouvé des prolongements dans les domaines du tourisme et de la santé. Des industries de pointe se sont installées dans les secteurs des composants et biens d'équipement électriques et électroniques, des appareils médicaux. Parmi les entreprises les plus actives de ces secteurs, ST Microelectronics emploie plus de 3.000 salariés à Crolles et SOITEC, créé par des chercheurs du CEA en 1992, compte actuellement plus de 1000 salariés à Bernin.

Portrait

M. Sandro NARDIS,
*Directeur Général EIMI
(Etupes)*



“ **Etre libre et assurer la pérennité
de son entreprise à travers
les hommes qui la composent** ”

Créé en 1979 par Monsieur Bartolino NARDIS (l'actuel PDG), le groupe EIMI est spécialisé dans les études, la réalisation et la maintenance d'installations techniques liées aux métiers :
- du génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation, sanitaire, transfert de fluides) et,
- du génie électrique (haute tension, éclairage, vidéosurveillance, réseaux téléphoniques...).

Ce groupe, localisé exclusivement en France, se répartit sur 15 sites et compte 410 personnes.

Chez EIMI, la volonté de se diversifier a toujours été présente, se traduisant par des actions en interne (évolution des compétences dans les sites existants), mais aussi par la croissance externe.

Cela s'est également traduit par une diversification géographique et un développement commercial vers d'autres secteurs d'activités que l'automobile : aéronautique, pharmacie, transports, industrie lourde, éducation, santé...

Se diversifier à l'international ? Cela ne fait pas partie des projets immédiats, mais EIMI reste à l'affût d'opportunités.

Cependant, la diversification reste un effort de tous les jours avec comme point central les ressources humaines :

« Les métiers du génie climatique, plus que du génie électrique d'ailleurs, ne bénéficient pas suffisamment d'une image positive et ne sont pas assez connus et reconnus par les jeunes. Pourtant, nous effectuons un travail passionnant. Nous avons ainsi parfois des problèmes de recrutement. » souligne Sandro NARDIS.

Pour y palier, EIMI a recours à l'apprentissage et souhaite développer ses partenariats avec des acteurs locaux de la formation notamment.

Entreprises et partenaires de la formation ont conjointement un rôle à jouer dans le cadre de la gestion de compétences, au profit d'une diversification réussie.

Contact : EIMI
Tél. 03 81 94 23 23 / www.eimi.fr

Ce territoire a réussi à faire évoluer son orientation industrielle (un tiers de l'emploi contre un cinquième pour la France) en complémentarité avec celle de Grenoble.

Dynamiques, les services et commerces à destination de la population se développent et représentent près de la moitié des postes.

Le Grésivaudan bénéficie d'une rapide progression de l'emploi qualifié notamment sur des fonctions d'ingénieurs, de cadres supérieurs, de technico-commerciaux.

Tirant parti du dynamisme économique et pour certaines de la proximité avec Grenoble, les communes sont attractives auprès de la population, notamment Meylan (près de 20.000 habitants) et Crolles (8.000 habitants). La population a doublé depuis les années 70 et compte plus de 100.000 habitants.

Plus d'infos
sur www.gresivaudan.com

Initiativ'

“ **Développer
le travail transfrontalier** ”

Les premières études conduites par l'Observatoire de l'Emploi de l'Aire Urbaine ont permis de déceler un véritable boom économique dans le secteur horloger chez nos voisins helvétiques.

A 30 minutes de l'Aire Urbaine, le secteur de Delémont-Porrentruy présente des opportunités intéressantes de reclassement d'autant que sa proximité permet d'y travailler par aller-retour journalier.

Fort de ce constat, la Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard a engagé une réflexion avec ses partenaires, notamment le Conseil Régional de Franche-Comté ainsi que l'AFPA de Besançon et le GRETA du Haut Doubs.

Le 25 juin, la Maison de l'Emploi a conduit une délégation pour un premier échange avec le secrétaire général de la Convention Patronale de l'Industrie Horlogère Suisse ainsi que son responsable de la formation professionnelle, afin d'identifier et de caractériser les réels besoins des entreprises frontalières et de prévoir les réponses qui peuvent y être apportées.

Dans les mois à venir, la Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard engagera une démarche de prospection des offres d'emplois sur le marché suisse.

Contact : Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard
Mme Bernadette BAUME
Tél. 03 81 71 04 00



Cap Insertion



Le Contrat de Transition Professionnelle, porté par Transitio CTP filiale de l'AFPA, est expérimenté sur le Pays de Montbéliard (un des 7 sites pilotes). Opérationnel depuis le 23 avril 2006, il sera conduit jusqu'au 31 mars 2008 et concerne les salariés licenciés pour motif économique dans les entreprises de moins de 1000 salariés.

L'objectif du CTP est un retour à l'emploi durable. Les personnes adhérent volontairement pour une durée maximale de 12 mois, sans perte de salaire et bénéficient d'un accompagnement renforcé.

“ **Le Contrat de Transition Professionnelle : Transitio CTP** ”

Avec l'appui d'un référent, toutes les pistes possibles sont explorées afin d'élaborer un Plan d'Action Concerté (PAC), fil conducteur de leurs parcours :

- Retour à l'emploi immédiat sur le même métier, avec des actions de techniques de recherche d'emploi, de simulations d'entretien, de mise en valeur des compétences.
- Retour à l'emploi sur le même métier mais avec un élargissement des compétences au travers de modules de formation individualisée.
- Transition professionnelle sur un autre métier, validée par des psychologues du travail et nécessitant une formation plus longue.
- Création d'entreprise avec conseil et proposition de formation.

En cours d'évaluation, les résultats sont prometteurs.

Contact : Transitio-CTP
M. Patrice Bois
Tél. 03 81 31 85 75

Zoom Entreprises

“ **Géopositionnement : une source de développement**
- *Le géopositionnement appliqué aux mobilités durables et aux transports comme objectif de diversification* - ”

L'ambition du système européen Galileo est de placer l'Europe dans l'économie du géopositionnement en pleine croissance et de supprimer la dépendance de l'Europe vis-à-vis du système Américain GPS. Pleinement opérationnel à l'horizon 2012 et valorisant les usages civils Galileo sera plus performant et ouvrira de larges perspectives de services innovants. De multiples usages et métiers des mobilités et des transports terrestres (piétons, 2 roues, automobiles, transports en commun, véhicules du futur, ...) vont émerger, dans la gestion des transports, des espaces routiers et urbains et des véhicules (pour la sécurité, confort, navigation, l'optimisation des trafics, ...). Il est de même dans le guidage des personnes (randonneurs, explorateurs, malvoyants, ...).

Le domaine a très tôt interpellé le Pays de Montbéliard qui y voit l'occasion d'impliquer le territoire dans de nouvelles applications de l'économie numérique, activités qui viendront demain conforter le pôle Numerica et contribuer au développement des projets du Pôle Véhicule du Futur.

La CAPM a initié en juillet 2006 l'Institut Européen de Géopositionnement (IEG) à Numerica, avec le concours de KEOLIS, France Télécom, EADS, INEO SUEZ, ESRI (Editeur de logiciel), APRR et PIMENTIC, ainsi que des Conseils Généraux du Doubs et du Territoire de Belfort, rejoints depuis par PARENTSOFT et VECTUEL

Il s'agit pour les entreprises, les collectivités territoriales et les laboratoires de recherche, de disposer d'une structure fédératrice qui offre des prestations d'ingénierie de projets complexes multipartenaires. Comme « laboratoire de services » il s'agit de favoriser l'émergence de services et d'usages innovants sur cette filière en croissance, de créer, prototyper, tester et évaluer ces nouveaux services notamment appliqués à la mobilité terrestre, aux véhicules et réseaux intelligents et de mener des expérimentations grandeur nature.

Dans un premier temps, l'IEG ciblera ses prestations sur 5 axes :

- de l'information trafic
- des contrôle d'accès, télépéages et suivi de mobilités sur infrastructures, zones d'activités ou lieux de vie
- du suivi de mobilités de véhicules ou de biens
- de l'augmentation de l'intelligence dans l'automobile
- des plateformes de services « multi-métiers » pour les métiers mobiles et/ou d'intervention sur la voie publique.

Engagé dans sa phase de lancement opérationnel, l'IEG voit émerger les premiers projets applicatifs, ainsi que les initiatives locales sur des domaines transverses, comme la recherche et la formation, sans attendre que les difficultés passagères d'organisation de l'exploitation de GALILEO soient surmontées par l'Europe.

Contact : Institut Européen du Géopositionnement
M. Yves ALEXANDRE - Tél. 03 81 31 26 96
y.alexandre@geoposition.eu

Echos formation

“ **Les formations au service de la diversification du territoire : Zoom sur les CFA du Bâtiment et des Travaux Publics et le CFA des Travaux Publics** ”

Le secteur du BTP offre de nouvelles opportunités qui nécessitent des formations adaptées. Ainsi, le Centre de Formation des Apprentis du Bâtiment et des Travaux Publics propose dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, CAP, BEP ou Bac Pro différentes formations aux métiers du Bâtiment et des Travaux publics.

Les filières en sont l'électricité, la finition, le gros œuvre, les fluides, les techniques du toit, le bois et les métaux.

Information : CFA BTP - Tél. 03 81 53 98 98

Sous l'impulsion conjointe de la Fédération des Travaux Publics et de la CAPM, une antenne du CFA des Travaux Publics a été créée sur le site de Bethoncourt. Son ouverture est prévue en octobre 2007.

Au programme : un CAP de constructeur de routes afin de répondre aux besoins des entreprises du Nord Franche-Comté.

Information : CFA des Travaux Publics
Tél. : 03 81 97 36 37 (Tél. provisoire)



La parole à...

l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

“ **Création d'un cluster des technologies de la santé** ”

Dans le cadre du plan de revitalisation de l'Aire urbaine, l'ADU (Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard) conduit ou participe à plusieurs actions collectives visant à la diversification économique du Pays de Montbéliard. L'une des initiatives, menée conjointement avec l'ADEBT (agence de développement de Belfort et de son territoire) consiste à soutenir la diversification du tissu économique vers le biomédical à travers la création d'un cluster des technologies innovantes de la santé.

Dans le cadre de cette démarche qui s'adresse aux entreprises du secteur biomédical, mais surtout aux entreprises qui ne sont pas encore positionnées sur ce marché et souhaitent s'y diversifier, les deux agences proposent des rencontres sous forme de conférences, des visites d'autres clusters et accompagnent les entreprises qui le souhaitent sur les principaux salons. Il s'agit de créer un effet réseau, un effet de synergie et de visibilité du secteur à l'échelle du grand Est.

En raison du chiffre d'affaires élevé et de la croissance prometteuse de ce marché, soutenu par un besoin sociétal conforté par des initiatives nationales et régionales (notamment la création du site médian de l'hôpital de Belfort / Montbéliard), le cluster se positionne sur le secteur des dispositifs médicaux (hors imagerie). Ce marché est très vaste puisqu'il comporte une grande diversité de produits : du simple lit médical à des produits très techniques et réglementés.

La démarche a été entreprise en 2006 avec respectivement 20 et 10 entreprises souhaitant se diversifier ou étant déjà présentes sur le marché. Aujourd'hui une soixantaine d'entreprises ont manifesté un intérêt pour le cluster (20 entreprises déjà positionnées sur ce marché et 40 souhaitant s'y diversifier) dont une vingtaine sur le Pays de Montbéliard. Les actions du cluster devraient permettre d'accroître encore le nombre des candidats.

Contact : ADU - Mme Sophie Gerwig
Tél. 03.81.31.88.34
s.adam-gerwig@adu-montbeliard.fr

Agenda

Programme Août 2007

Informations métiers

(Lieu : Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard)

- 22 août** Les métiers de l'informatique
14h/16h
- 24 août** Les métiers de l'immobilier et de l'assurance
14h/16h
- 28 août** Les métiers du BTP, de la Ligne à Grand Vitesse
10h/12h
- 29 août** Les métiers du commerce
10h/12h
- 29 août** Les métiers juridiques
14h/16h

Ateliers et informations collectives

(Lieu : Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard)

- 27 août** Atelier relooking
14h/16h
- 31 août** VAE
14h/15h30
Bilan de compétences
15h30/17h

Retrouvez l'ensemble des événements organisés par la Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard sur www.mde-montbeliard.fr

Pratique

Droit et législation : services à la personne

Les activités de services à la personne figurant dans la liste fixée par décret n° 2005-1698 du 29 décembre 2005 sont soumises à l'obtention de « l'agrément ».

Cette formalité administrative est obtenue sur demande auprès de la DDTEFP du lieu d'implantation de l'entreprise ou de son siège social, par lettre avec AR ou par voie électronique. Il s'agit d'apporter notamment des précisions et des garanties quant à la nature des prestations envisagées (soutien scolaire, travaux ménagers, etc.), des publics ou clients concernés (enfants, personnes handicapées, etc.), si besoin des conditions d'emploi du personnel et des moyens d'exploitation mis en œuvre.

Le préfet de département dispose alors d'un délai de 2 mois pour formuler sa réponse. En cas d'acceptation, l'agrément est réputé valable sur tout le territoire national pour une durée de 5 ans renouvelable.

Plus d'infos sur www.inforeg.ccp.fr
(rubrique « Parcours guidés/Services à la personne »)

Clic'emploi : à découvrir !

Portail de la Cité des Métiers Nord Franche-Comté

Ce portail répertorie dans ses cinq pôles une sélection de ressources web en rapport avec la vie professionnelle et vous propose des documents spécifiques de la Cité des métiers Nord Franche-Comté.

Plus d'infos sur www.mife90.org/cite/portail/